

Image not found or type unknown



## Entreprise domicilié dans le logement que je loue.

Par **bertrand147899**, le **01/02/2021** à **16:14**

Bonjour, le fils de ma locataire voudrait domicilié sa nouvelle entreprise (uber) dans le logement que je loue a ça mère (il vit chez elle),  
Je n'y voit pas d'inconvénient mais j'aimeraissavoir ce que ça implique pour moi, et je ne trouve pas la réponce.  
Merci d'avoir pris le temps de me lire.

Par **youris**, le **01/02/2021** à **18:28**

bonjour,

il n'est pas interdit de domicilier une entreprise dans un local d'habitation loué.

voir ce lien :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F2160>

salutations